

Appel des enseignants des écoles avec ULIS

Nous, enseignants dans des écoles avec ULIS, réunis ce jour dans le cadre d'une réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI-FO 35, faisons le constat suivant :

1. les élèves d'ULIS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des écoles ce qui provoque une explosion du nombre des élèves dans les classes, classes déjà bien chargées et accueillant en outre déjà des enfants en difficulté ou en situation de handicap hors ULIS ;
2. les enseignants accueillants ne sont pas formés pour faire face aux différents types de handicaps des élèves d'ULIS ;
3. les enseignants manquent de temps pour l'indispensable concertation entre enseignants des classes de référence et coordonnateur ULIS ;
4. le dispositif ULIS est globalement moins bénéfique pour les élèves que l'ancien système des CLIS :
 - difficulté à inscrire les élèves d'ULIS dans des projets de classe (les projets d'ULIS étant impossible par ailleurs),
 - insécurisation pour les élèves par la perte du repère de l'adulte référent et celle du petit groupe de la CLIS,
 - perte de la souplesse pédagogique avec la classe unique d'accueil (alors qu'auparavant un élève de CLIS pouvait être accueilli en CM2 pour faire de l'EPS et en CE2 pour travailler les autres domaines) ;
5. le flou règne concernant la responsabilité des collègues vis-à-vis des élèves d'ULIS (élèves inscrits en CLIS dans base élèves mais apparaissant sur les registres d'appel des classes de référence).

Nous invitons donc les collègues des écoles avec ULIS à se réunir dans le cadre de la

réunion d'information syndicale
organisée par le **SNUDI-FO 35**
le **mercredi 7 décembre** de **14h30 à 17h30**
dans ses locaux (**35 rue d'Echange à Rennes**)

afin :

- **d'élaborer un cahier de revendications ;**
- **d'organiser la délégation qui portera ces revendications au DASEN.**

A Rennes, le 14 novembre 2016